WANT’Z Bike & Run

Dimanche 25 janvier 2026

REGLEMENT

1 – PRESENTATION :

Le WANT’Z Bike & Run de la Wantzenau aura lieu le 25 janvier 2026, c’est une épreuve qui se déroule par équipe de deux concurrents disposant d’un vélo pour deux. Pendant que l’un court, l’autre pédale. Les deux équipiers se passent le vélo de main à main ou en le posant au sol sur le bord du parcours sans gêner les autres concurrents.

2 – INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront sur le site de www.sporkrono.fr et devront s’acquitter du tarif en vigueur.

Sera demandé sa licence FFTri de l’année en cours.

S’il n’est pas en possession d’une licence FFTRI, il devra prendre une licence journalière « expérience » lors de l’inscription.

S’il est mineur, il doit fournir une autorisation parentale

Un non licencié FFTRI et licencié FFTRI loisir devra impérativement répondre au « formulaire info santé »

La date limite des inscriptions est fixée au JEUDI 22 janvier 2026 à 23h59.

Aucune inscription (en ligne et sur place) ne sera possible après cette date.

Tarifs pour l’ensemble des épreuves

Course Licencié FFTRi ou ITU Non licencié

S - 35 € par équipe

XS - 30 € par équipe

Jeunes 1 - 10 € par équipe

Jeunes 2 - 15 € par équipe

- Ce tarif n’inclut pas les frais demandés par la société de chronométrage

3 - ACCEPTATION DU REGLEMENT :

En aucun cas, un concurrent pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.

L'inscription à l'épreuve faite par un concurrent (ou son représentant légal pour les mineurs) implique automatiquement l'acceptation pleine et entière de ce règlement.

4 – EPREUVES et PROGRAMME :

• Départ 9h30 : Wantz'Bike & Run S (16 km)

Epreuve, réservée à partir de la catégorie Cadets (16 ans, nés en 2010 et avant), comprenant 16 km à parcourir par binôme se partageant un vélo et alternant course à pied et VTT

• Départ 10h10: Wantz'Bike & Run XS (10 km)

Epreuve, ouverte à partir de la catégorie Minimes (14 ans, nés en 2012 et avant), comprenant 10 km à parcourir par binôme se partageant un vélo et alternant course à pied et VTT

• Départ 11h30 : Wantz'Bike & Run Jeunes 1 (1.7 km)

Epreuve réservée aux jeunes des catégories mini poussins et poussins (6 à 9 ans, nés en 2020, 2019, 2018, 2017), comprenant 1.7 km à parcourir par binôme se partageant un vélo et alternant course à pied et VTT

• Départ 11h45 : Wantz'Bike & Run Jeunes 2 (5.4 km)

Epreuve ouverte aux jeunes des catégories pupilles et benjamins (10 à 13 ans, nés en 2016, 2015, 2014, 2013), comprenant 5,4 km à parcourir par binôme se partageant un vélo et alternant course à pied et VTT

HORAIRES	**Bike & Run S 16 km** A partir de Cadets 2010 et avant	**Bike & Run XS 10 km** A partir de Minimes 2012 et avant	**B&R Jeunes 1 / 6-9 ans** **1,7 km** Mini Poussins / Poussins 2020 / 2017	**B&R Jeunes 2 / 10-13 ans** **5,4 km** Pupilles / Benjamins 2016 / 2013
Retrait des dossards	8h15		10h00	
Ouverture du parc vélo	8h45		10h45	
Fermeture du parc vélo **Ou aire de contrôle B&R**	9H20	10h00		
Briefing	9h25	10h05		
Départ course	9h30	10h10	11h30	11h45
Remise des récompenses	12h30			

5 – PARCOURS :

L'épreuve se déroulera principalement sur des chemins champêtres entre parcelles agricoles et forestiers fléché avec des petites flèches sur piques et des jalonneurs aux différents changement de directions.

Le parcours S sera composé d'une boucle initiale de course à pied de 800m puis 1 boucle de 15,6km de Bike & Run

Les équipiers devront obligatoirement être ensemble aux différents points de contrôles, km 6, km12.5 et à 100m avant l'arrivée final.

Le parcours XS sera composé d'une boucle initiale de course à pied de 800m puis 1 boucle de 9,2km de Bike & Run

Les équipiers devront obligatoirement être ensemble au point de contrôle km 6 et à 100m avant l'arrivée final.

Le parcours Jeunes 1 sera composé d'une boucle initiale course à pied de 200m suivit d'une boucle de1600m en Bike and Run.

Les équipiers devront obligatoirement être ensemble au point de contrôle à 100m avant l'arrivée final.

Le parcours Jeunes 2 sera composé d'une boucle initiale course à pied de 400m puis 2 boucles de 2700m Bike and Run.

Les équipiers devront obligatoirement être ensemble aux points de contrôle qui auront lieux entre les 2 boucles sur l'aire du JCK, puis à 100m avant l'arrivée final.

6 – REGLES ET RAPPELS :

Les courses sont ouvertes aux équipes Hommes, Femmes et Mixtes.

Les catégories sont celles de la FFTRI

Pour le format S et XS, des personnes de catégories différentes peuvent former une équipe.

Le port du casque homologué à coque dure (jugulaire fermée) est obligatoire durant toute l'épreuve pour les 2 participants de l'équipe.

Interdiction de monter à 2 sur le VTT.

Le dossard doit être apparent sur la poitrine des concurrents, il est fourni par les organisateurs.

Prière de vous munir d'épingles pour la fixation des dossards en 3 points minimum.

La plaque numérotée fournit, sera à fixer à l'avant du vélo sur le guidon.

Aucune aide extérieure et aucun accompagnement ne sont autorisés lors de l'épreuve.

Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel.

Par respect pour l'environnement et conformément à la réglementation FFTri , aucun déchet ne devra être jeté en dehors des zones de propreté disposées sur le parcours sous peine de disqualification.

7 – MATERIEL :

Chaque équipe devra disposer de son propre équipement et respectera la réglementation FFTri.

Les vélos VTT, cyclo-cross et Gravel sont autorisés.

Les prolongateurs sont interdits

Les assistances électriques sont interdites.

Tout manquement à ces règles entraînera la disqualification de l'athlète.

8 – ARBITRAGE :

L'arbitrage est assuré selon la réglementation FFTri, sports enchaînés. La décision d'un arbitre est sans appel. La présence au briefing est obligatoire. Toute aide extérieure est interdite.

9 – RESPONSABILITES :

L'organisation de l'épreuve est assurée par l'entremise de la FFTri. Celle-ci ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte, vols, bris ainsi qu'en cas d'accident provoqué par un mauvais état de santé, l'état du terrain, au non-respect du règlement ou du code de la route.

En cas de non-participation, aucun remboursement ne sera effectué.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte ou vol d'objets, de bris ou vol de matériel.

La licence fédérale et l'organisateur ne couvrent pas le matériel (bris, perte, vol), même durant l'épreuve.

Les licenciés peuvent contracter, s'ils le désirent, une assurance optionnelle pour le vol et le bris de matériel auprès de leur assurance personnelle ou fédérale.

10 – RECOMPENSES :

Sur le **Bike Run S** Seront récompensés les premiers de chaque catégories Cadets / Juniors / Séniors / Vétérans - H / F / Mixte

Sur le **Bike Run XS** Seront récompensés les premiers de chaque catégories Minimes / Cadets / Juniors / Séniors / Vétérans - H / F / Mixte

Sur les courses **Jeunes 1 & 2**

Seront récompensés les 3 premières équipes de chaque catégorie : Mini Poussins / Poussins / Pupilles Benjamins - Garçon / Filles / Mixte

11 – ANNULATION :

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure, en cas de vigilance météo, ou autres événements pouvant impacter le bon déroulement de l'évènement.

12 – DROIT A L'IMAGE :

Par sa participation au WANT'Z Bike & Run de la Wantzenau, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser son image de façon directe ou indirecte et ceci pour une durée illimitée et dans le monde. Il autorise également l'organisateur à publier les listings des résultats de toutes les épreuves sur le site internet de la manifestation.

Les photos prises et diffusées par des spectateurs ne sont pas de la responsabilité de l'organisateur.

Contact:

Thierry LETRANGE

thierryletrange@gmail.com

Tel. : 07 81 98 58 64